

TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NANCY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° E26000038/54

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Ordonnance du 8 juin 2026

La présidente du tribunal administratif de Nancy

CODE : 1

Vu enregistrée le 8 juin 2026, la lettre par laquelle la Communauté de communes des pays du Sel et du Vermois demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

le projet, sollicité par la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tonnoy ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Madame Guylaine Paillard est désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Madame Brigitte Weisse est désignée en qualité de commissaire enquêtrice suppléante pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à la Communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois et à Mesdames Guylaine Paillard et Brigitte Weisse.

La présidente,



Véronique Ghisu-Deparis